De nombreux **petits pontons sont présents depuis un siècle** sur les bords sur lac d'Annecy.
A titre d'exemple, certains pontons de la promenade des Seines ont été
**construit avant 1950**
...
*Ils font partie du paysage !*
Ils participent d'une certaine **harmonie des lieux** et **s'inscrivent dans l'équilibre écologique du plan d'eau.** Les oiseaux les utilisent comme perchoir pour se reposer, les libellules comme support pour achever leur métamorphose *(cf : photos ci-dessous)* .
..

Dans l'état actuel des choses, **la plupart des petits pontons** représentent ainsi **un asile pour la faune lacustre,**
qui ne pourra évidemment pas trouver le même refuge sur des pontons collectifs.
**Pourquoi pertuber un éco-système équilibré et paisible ?**

**Peut-être faut-il savoir tirer un enseignement de l'expérience vécue aux endroits où la suppression des pontons privés est effective, et**
**qui n'empêche pas la dégradation des roselières, bien au contraire**
**(cf : l'énorme budget qui va être consacré à St.Jorioz pour sauver les roselières ! )**
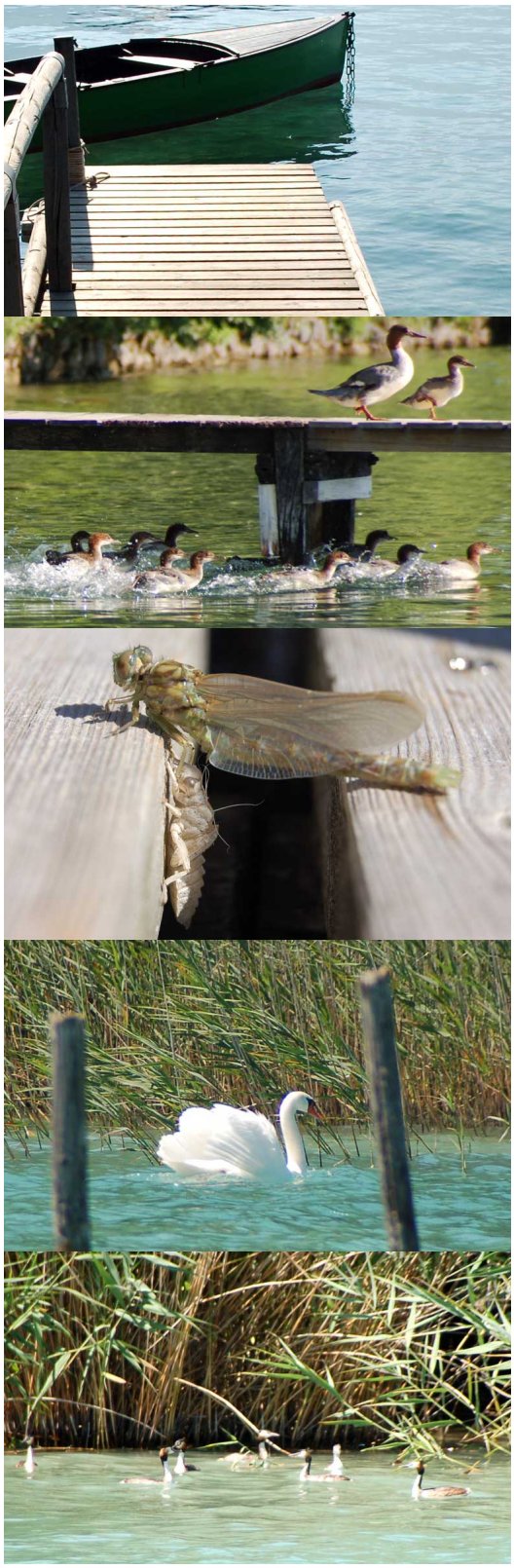
*Leur destruction au profit de grands pontons communaux d'amarrage va inévitablement engendrer une concentrati on des bateaux,*
*qui amarrés de manière perpendiculaire et ne pouvant pas s'orienter en fonction des vents, useront prématurément leur chaînes d'amarrage*
*...*
*Est-ce très judicieux de généraliser ce système à grande échelle alors qu'il existe des systèmes écologiques d'amarrage rotatif ?*